

GRILLE DES FRAIS ET PRIX LIÉS AU SERVICE D'ÉLECTRICITÉ

Partie I – Frais généraux, prix des interventions simples et frais spéciaux de mesurage

Tableau I-A – Frais généraux

FRAIS DE SERVICE – MONTANT PAR DEMANDE OU INTERVENTION			
1	Frais d'abonnement	Au moyen d'un libre-service	Sans frais
		Par tout autre moyen	25 \$
2	Frais d'intervention	À distance	Sans frais
		Au compteur	140 \$
		Sur le réseau	360 \$
3	Frais de déplacement sans intervention		170 \$
4	Frais liés à l'inaccessibilité du compteur		85 \$
5	Frais mensuels de relève	Répartis selon le cycle de facturation	2,50 \$
6	Frais d'inspection		1 140 \$
7	Frais spéciaux de raccordement à un réseau autonome	Les 20 premiers kW	5 000 \$
		Chaque kW supplémentaire	250 \$
8	Frais pour provision insuffisante	Par transaction refusée	10 \$
FRAIS D'ADMINISTRATION APPLICABLES À LA FACTURATION PAR HYDRO-QUÉBEC			
9	Le taux des frais d'administration est le taux indiqué vis-à-vis de la fourchette de référence dans laquelle se situe le taux d'intérêt préférentiel de la Banque Nationale	Fourchettes de référence du taux d'intérêt préférentiel de la Banque Nationale (pourcentage annuel)	Taux mensuel des frais d'administration
		7,99 % et moins	1,2 % (14,4 % l'an)
		De 8 à 9,99 %	1,4 % (16,8 % l'an)
		De 10 à 11,99 %	1,6 % (19,2 % l'an)
		De 12 à 13,99 %	1,7 % (20,4 % l'an)
		De 14 à 15,99 %	1,9 % (22,8 % l'an)
		De 16 à 17,99 %	2,1 % (25,2 % l'an)
18 % et plus	2,2 % (26,4 % l'an)		

Le taux des frais d'administration est révisé chaque fois que le taux d'intérêt préférentiel de la Banque Nationale se situe, durant 60 jours consécutifs, au-dessous ou au-dessus de la fourchette de référence ayant servi à déterminer le taux des frais d'administration applicable jusque-là. Le nouveau taux s'applique à compter du 61^e jour.

Tableau I-B – Prix des interventions simples

MODIFICATION DU BRANCHEMENT DU DISTRIBUTEUR AÉRIEN EN BASSE TENSION – MONTANT PAR INTERVENTION		
	INTENSITÉ NOMINALE DU COFFRET DE BRANCHEMENT	
Type d'intervention	400 A et moins	600 A et plus
1 Remplacement ou déplacement du branchement (sauf dans le cas prévu à la ligne 2)	1 010 \$	2 310 \$
2 Déplacement du branchement en raison de contraintes liées à une piscine	360 \$	360 \$
DÉPLACEMENT D'UN POTEAU – MONTANT PAR POTEAU		
Type d'intervention	Basse tension	Moyenne tension
3 Déplacement d'un poteau :		
- En monophasé	1 560 \$	3 700 \$
- En triphasé	1 560 \$	5 950 \$
INTERRUPTIONS PLANIFIÉES ET ENTRETIEN PRÉVENTIF – MONTANT PAR INTERVENTION		
Type d'intervention	Moins de 5 heures	Par tranche additionnelle de 5 heures
4 Débranchement et rebranchement aérien ou souterrain en dehors des heures normales de travail d'Hydro-Québec	800 \$	2 800 \$
SERVICES CONNEXES À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – MONTANT PAR LUMINAIRE		
5 Installation et mise sous tension d'un luminaire		440 \$
6 Remplacement ou déplacement et mise sous tension d'un luminaire		650 \$
7 Débranchement et enlèvement d'un luminaire		340 \$

Tableau I-B – Prix des interventions simples (suite)

TRAVAUX DE SÉCURISATION DU RÉSEAU À LA DEMANDE DU CLIENT	
TYPE D'INTERVENTION	MONTANT PAR INTERVENTION
8 Multiplex de 4 logements et moins	Sans frais
9 Mesures d'isolation	500 \$
10 Mesures de mise hors tension	750 \$

Tableau I-C – Frais spéciaux de mesurage

TYPE D'INTERVENTION		MONTANT PAR APPAREIL
MESURAGE MOYENNE TENSION RELATIF À UNE OPTION		
1	En monophasé, avec transformation, sur poteau	13 300 \$
2	En triphasé, avec transformation, sur poteau ou dans un poste blindé	28 000 \$
MESURAGE MOYENNE TENSION POUR UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DE PETITE PUISSANCE		
3	En monophasé, avec transformation	11 300 \$

Partie II – Structure de prix des travaux mineurs et majeurs pour prolongement et modification du réseau

Tableau II-A – Prix du branchement en aérien

NOUVEAU BRANCHEMENT EN BASSE TENSION – MONTANT PAR INTERVENTION OU PAR MÈTRE				
		INTENSITÉ NOMINALE DU COFFRET DE BRANCHEMENT		
Longueur du branchement		200 A ou moins	320 ou 400 A	600 A
1	30 m ou moins	Service de base	Service de base	Service de base
2	Entre 30 et 60 m	1 730 \$	1 840 \$	3 460 \$
3	Plus de 60 m : montant forfaitaire + prix par mètre applicable	1 730 \$ + 34 \$/m	1 840 \$ + 41 \$/m	3 460 \$ + 76 \$/m
NOUVEAU BRANCHEMENT EN MOYENNE TENSION – MONTANT PAR INTERVENTION OU PAR MÈTRE				
		TYPE D'ALIMENTATION		
Longueur du branchement		Monophasée	Triphasée	
4	30 m ou moins	Service de base	Service de base	
5	Entre 30 et 60 m	3 520 \$	3 950 \$	
6	Plus de 60 m : montant forfaitaire + prix par mètre applicable	3 520 \$ + 58 \$/m (prix tiré du tableau II-B)	3 950 \$ + 75 \$/m (prix tiré du tableau II-B)	

Tableau II-B – Prix par mètre pour le prolongement d'une ligne aérienne

RÉSEAU MOYENNE TENSION		AVEC DROIT DE PASSAGE	SANS DROIT DE PASSAGE	SUPPLÉMENT – SANS DROIT DE PASSAGE
TYPE D'ALIMENTATION		MONTANT PAR MÈTRE		
1	Monophasée, sans basse tension	58 \$	65 \$	7 \$
2	Monophasée, basse tension incluse	82 \$	108 \$	26 \$
3	Triphasée, sans basse tension	75 \$	84 \$	9 \$
4	Triphasée, basse tension incluse	102 \$	134 \$	32 \$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				

- Ces prix incluent le matériel, la main-d'œuvre, les poteaux, les haubans et les ancrages requis.

Tableau II-C – Prix des travaux en aérien

		RÉSEAU ACCESSIBLE		RÉSEAU INACCESSIBLE	
		Installation	Enlèvement	Installation	Enlèvement
SYSTÈME D'ATTACHES AU POTEAU					
TYPE D'ALIMENTATION		MONTANT PAR POTEAU			
1	Basse tension, conducteurs torsadés	290 \$	230 \$	510 \$	420 \$
2	Basse tension, conducteurs séparés	620 \$	450 \$	900 \$	610 \$
3	Moyenne tension monophasée	750 \$	360 \$	1 570 \$	1 080 \$
4	Moyenne tension triphasée	2 110 \$	830 \$	3 910 \$	1 680 \$
CONDUCTEURS ENTRE DEUX POTEAUX					
TYPE D'ALIMENTATION		MONTANT PAR PORTÉE			
5	Basse tension, conducteurs torsadés	930 \$	640 \$	1 240 \$	920 \$
6	Basse tension, conducteurs séparés	1 870 \$	1 290 \$	2 240 \$	1 620 \$
7	Moyenne tension monophasée	1 850 \$	1 350 \$	2 420 \$	1 820 \$
8	Moyenne tension triphasée	3 120 \$	1 980 \$	3 950 \$	2 630 \$
POTEAU, HAUBAN ET ANCRAGE					
COMPOSANTS		MONTANT PAR ÉLÉMENT			
9	Poteau en basse tension	960 \$	280 \$	1 280 \$	740 \$
10	Poteau en moyenne tension	1 390 \$	280 \$	1 710 \$	740 \$
11	Hauban	310 \$	170 \$	460 \$	170 \$
12	Ancrage	420 \$	140 \$	750 \$	140 \$

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Lignes 1 à 4 : Ces prix incluent le matériel et la main-d'œuvre pour l'installation ou l'enlèvement d'un système d'attaches sur un poteau. Le système d'attaches en moyenne tension inclut le système d'attache en basse tension.
- Lignes 5 à 8 : Ces prix incluent le matériel et la main-d'œuvre pour l'installation ou l'enlèvement d'une portée de conducteur, y compris le système d'attaches pour un poteau par portée. Les conducteurs en moyenne tension incluent les conducteurs en basse tension.
- Lignes 9 à 12 : Prix applicables à l'installation ou à l'enlèvement d'un poteau, hauban ou ancrage, dans toutes les situations. Ces prix incluent la fourniture du poteau, de l'ancrage ou du hauban ainsi que la main-d'œuvre nécessaire.

Tableau II-D – Prix des équipements en aérien

		RÉSEAU ACCESSIBLE		RÉSEAU INACCESSIBLE				
		Installation	Enlèvement	Installation	Enlèvement			
TYPE D'ALIMENTATION		MONTANT PAR MONTAGE						
TRANSFORMATEUR, MAIN-D'OEUVRE SEULEMENT								
1	Monophasée	1 860 \$	780 \$	3 660 \$	2 470 \$			
2	Triphasée	3 820 \$	2 160 \$	6 370 \$	4 040 \$			
COUPE-CIRCUIT, MAIN-D'OEUVRE SEULEMENT								
3	Monophasée	530 \$	530 \$	840 \$	800 \$			
4	Triphasée	1 310 \$	1 230 \$	2 340 \$	2 330 \$			
SECTIONNEUR, MAIN-D'OEUVRE SEULEMENT								
5	Monophasée	810 \$	590 \$	1 370 \$	1 060 \$			
6	Triphasée	3 300 \$	2 860 \$	3 820 \$	3 050 \$			
		CAPACITÉ PAR APPAREIL OU GROUPE D'APPAREILS						
		Monophasée			Triphasée			
		10 kVA	25 kVA	50-100 kVA	167 kVA	75 kVA	150-300 kVA	500 kVA
ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL SEULEMENT								
TYPE D'APPAREIL		MONTANT PAR APPAREIL OU GROUPE D'APPAREILS						
7	Transformateur	2 490 \$	3 450 \$	6 010 \$	10 400 \$	10 600 \$	18 200 \$	31 700 \$
8	Coupe-circuit	410 \$			1 700 \$			
9	Sectionneur	580 \$			2 190 \$			
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES								

- Lignes 1 et 2 : Ces prix incluent la main-d'œuvre liée à l'installation des transformateurs et à celle des coupe-circuits et des parafoudres nécessaires à l'exploitation des transformateurs.
- Lignes 3 et 4 : Ces prix incluent la main-d'œuvre liée à l'installation des coupe-circuits.
- Lignes 5 et 6 : Ces prix incluent la main-d'œuvre liée à l'installation des sectionneurs.
- Ligne 7 : Ces prix incluent les transformateurs, leurs supports et les parafoudres, mais excluent la main-d'œuvre.
- Ligne 8 : Ces prix incluent les coupe-circuits et leurs supports, mais excluent la main-d'œuvre.
- Ligne 9 : Ces prix incluent les sectionneurs et leurs supports, mais excluent la main-d'œuvre.

Tableau II-E – Prix unitaires pour un projet résidentiel en souterrain

LIGNE LOCALE EN SOUTERRAIN AVEC OPTION DE LIGNE PRINCIPALE :		EN AÉRIEN	EN SOUTERRAIN
BÂTIMENT ALIMENTÉ EN MONOPHASÉ - MAIN-D'ŒUVRE ET MATÉRIEL		MONTANT PAR BÂTIMENT	
1	Maison individuelle avec coffret de branchement de 600 A	8 970 \$	16 300 \$
2	Maison individuelle avec coffret de branchement de 400 A	2 900 \$	8 170 \$
3	Maison individuelle avec coffret de branchement de 200 A	1 920 \$	6 320 \$
4	Maison jumelée	1 770 \$	5 280 \$
5	Maison en rangée	1 020 \$	3 950 \$
6	Duplex	3 820 \$	8 510 \$
7	Triplex	2 860 \$	9 010 \$
8	Multiplex de 4 logements	4 310 \$	11 300 \$
9	Multiplex de 5 logements	7 540 \$	16 300 \$
10	Multiplex de 6 logements	7 620 \$	16 400 \$
11	Multiplex de 7 logements	10 100 \$	20 300 \$
12	Multiplex de 8 logements et plus	10 200 \$	21 900 \$
IMMEUBLE À LOGEMENTS ALIMENTÉ EN TRIPHASÉ - MAIN-D'ŒUVRE ET MATÉRIEL		MONTANT PAR LOGEMENT	
13	Multiplex de 16 logements et plus	520 \$	1 980 \$
PRIX PAR MÈTRE SUPPLÉMENTAIRE			
14	Applicable à l'excédent de 30 m par façade en moyenne dans le cas des maisons individuelles (lignes 1, 2 et 3) incluses dans le projet résidentiel.		37 \$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			

- Ces prix incluent la main-d'œuvre et le matériel (câble, transformateur et appareil de sectionnement en réseau principal souterrain).

Tableau II-F – Prix pour l’assemblage d’une section de câble pour un branchement en basse tension en souterrain

	INSTALLATION	ENLÈVEMENT	REMPACEMENT
TYPE DE CÂBLE	MONTANT PAR SECTION DE CÂBLE		
1 Câble 3/O Al	3 200 \$	2 080 \$	3 870 \$
2 Câble de 350 kcmil	4 340 \$	2 780 \$	5 160 \$
3 Câble de 500 kcmil et plus	5 480 \$	3 470 \$	6 440 \$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			

- Lignes 1 à 3 : Ces prix incluent la main-d’œuvre nécessaire pour installer ou enlever les câbles souterrains pour une section, y compris le raccordement, mais excluent la fourniture du câble.

Tableau II-G – Prix des liaisons aérosouterraines

	INSTALLATION	ENLÈVEMENT	REMPACEMENT
TYPE D’ALIMENTATION	MONTANT PAR LIAISON		
PORTION SOUTERRAINE			
1 Basse tension monophasée	1 110 \$	690 \$	5 590 \$
2 Basse tension triphasée	1 110 \$	690 \$	5 590 \$
3 Moyenne tension monophasée	3 180 \$	1 420 \$	6 810 \$
4 Moyenne tension triphasée	6 470 \$	2 160 \$	10 500 \$
PORTION AÉRIENNE			
5 Tension monophasée	2 020 \$	860 \$	-
6 Tension triphasée	5 920 \$	1 710 \$	-
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			

- Lignes 1 à 4 : Ces prix incluent le matériel et la main-d’œuvre nécessaires pour installer ou enlever les équipements de fixation des câbles souterrains au poteau. Ces prix n’incluent pas la main-d’œuvre et le matériel des poteaux et des conducteurs (les prix de ces éléments sont indiqués aux tableaux II-C et II-D). Pour la protection électrique des câbles souterrains, voir les lignes 5 et 6.
- Lignes 5 et 6 : Ces prix incluent le matériel et la main-d’œuvre nécessaires pour installer ou enlever la protection électrique des câbles souterrains (coupe-circuits ou sectionneurs).

**Tableau II-H – Prix pour l’assemblage d’une section de câble en souterrain –
tirage du câble et jonction**

		INSTALLATION	ENLÈVEMENT	REPLACEMENT	
				Câble et jonction	Jonction seulement
TYPE D’ALIMENTATION		MONTANT PAR SECTION			
1	Basse tension monophasée	6 340 \$	2 290 \$	7 490 \$	3 650 \$
2	Basse tension triphasée	6 550 \$	2 290 \$	7 690 \$	3 850 \$
3	Moyenne tension monophasée	7 760 \$	3 370 \$	10 500 \$	3 500 \$
4	Moyenne tension triphasée	11 700 \$	3 600 \$	14 300 \$	6 870 \$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES					
<ul style="list-style-type: none"> • Lignes 1 à 4 : Ces prix incluent la main-d’œuvre nécessaire pour installer le câble et la jonction pour une section de câble, y compris la fourniture de la jonction ou du raccord, mais excluent le câble. • Les prix de la colonne « Remplacement – Jonction seulement » incluent la main-d’œuvre et le matériel nécessaires. 					

Tableau II-I – Prix par mètre de câble en souterrain

	TYPE DE CÂBLE	BASSE TENSION		MOYENNE TENSION	
		Monophasée	Triphasée	Monophasée	Triphasée
	TYPE DE CÂBLE	CÂBLE – MONTANT PAR MÈTRE			
1	3/0, Al	14 \$	18 \$	22 \$	52 \$
2	350/500/750 kcmil, Al	33 \$	48 \$	39 \$	110 \$
3	350/500 kcmil, Cu	110 \$	170 \$	-	170 \$
4	750 kcmil, Cu	-	240 \$	-	-
5	1000 kcmil, Al	71 \$	89 \$	-	-
	TYPE DE CÂBLE	CÂBLE EN CONDUIT – MONTANT PAR MÈTRE			
6	CEC de 350 kcmil, Al	39 \$	-	-	-
7	CEC de 500 kcmil, Al	48 \$	-	-	-
8	CEC de 500 kcmil, Cu	130 \$	-	-	-
9	CEC 3/0, Al	-	-	31 \$	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Ces prix s'appliquent au prolongement ou à la modification d'une ligne ou d'un branchement.
- Lignes 1 à 5 : Ces prix incluent le matériel uniquement.
- Lignes 6 à 9 : Ces prix incluent le matériel uniquement; le câble étant déjà à l'intérieur d'un touret, l'installation est faite par le promoteur. Pour l'ajustement des jonctions, se reporter à la colonne « Remplacement – Jonction seulement » du tableau II-H, lignes 1 et 3.

Tableau II-J – Prix des transformateurs en souterrain

USAGE PARTAGÉ		MONTANT PAR kW DE PUISSANCE PROJÉTÉE			
		SUR SOCLE		CHAMBRE ENFOUÏE	
TYPE D'ALIMENTATION		Travaux électriques	Structure civile	Travaux électriques	Structure civile
1	Monophasée, en souterrain	243 \$	111 \$	-	-
2	Monophasée, en aérien	141 \$	s/o	-	-
3	Triphasée, en souterrain	239 \$	53 \$	250 \$	215 \$
4	Triphasée, en aérien	176 \$	s/o	176 \$	s/o
USAGE EXCLUSIF		MONTANT PAR APPAREIL			
TYPE DE TRANSFORMATEUR		INSTALLATION	ENLÈVEMENT	REPLACEMENT	
TRANSFORMATEUR SUR SOCLE					
5	Monophasé, 100 kVA	18 000 \$	2 120 \$	15 400 \$	
6	Monophasé, 167 kVA	21 400 \$	2 120 \$	18 600 \$	
7	Triphasé, 500 kVA	54 900 \$	2 120 \$	44 600 \$	
8	Triphasé, 750 kVA	66 500 \$	2 120 \$	55 500 \$	
9	Triphasé, 1 500 kVA	91 400 \$	2 120 \$	79 500 \$	
10	Triphasé, 2 500 kVA	92 300 \$	3 190 \$	79 600 \$	
11	Triphasé, 3 000 kVA	183 000 \$	8 850 \$	-	
12	Triphasé, 4 000 et 5 000 kVA	192 700 \$	8 850 \$	-	
TRANSFORMATEUR EN CHAMBRE ANNEXE					
13	Triphasé, 500 kVA	80 900 \$	9 560 \$	52 500 \$	
14	Triphasé, 1 000 kVA	91 000 \$	9 560 \$	62 100 \$	
15	Triphasé, 2 000 kVA	131 100 \$	9 560 \$	97 700 \$	
16	Triphasé, 3 000 kVA	208 000 \$	19 100 \$	159 800 \$	
17	Triphasé, 4 000 kVA	240 900 \$	19 100 \$	-	

Tableau II-J – Prix des transformateurs en souterrain (suite)

TRANSFORMATEUR EN CHAMBRE ENFOUIE				
18	Monophasé, 167 kVA	37 200 \$	1 060 \$	23 000 \$
19	Monophasé, 250 kVA	34 900 \$	2 830 \$	28 400 \$
20	Monophasé, 333 kVA	42 300 \$	2 830 \$	34 400 \$
21	Triphasé, 300 kVA	37 200 \$	2 830 \$	29 000 \$
22	Triphasé, 500 kVA	57 700 \$	2 830 \$	48 200 \$
23	Triphasé, 1 000 kVA	115 400 \$	3 190 \$	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				

- Ces prix incluent la main-d'œuvre et le matériel.

Tableau II-K – Prix des équipements de sectionnement en souterrain

USAGE PARTAGÉ		MONTANT PAR kW DE PUISSANCE PROJÉTÉE			
		SUR SOCLE		CHAMBRE ENFOUÏE	
TYPE D'ALIMENTATION		Travaux électriques	Structure civile	Travaux électriques	Structure civile
1	En souterrain	25 \$	13 \$	25 \$	13 \$
2	En aérien	6 \$	s/o	6 \$	s/o
USAGE EXCLUSIF		CHAMBRE PORTEUSE	CHAMBRE ANNEXE	CHAMBRE ENFOUÏE	
TYPE D'APPAREIL		MONTANT PAR APPAREIL OU GROUPE D'APPAREILS			
3	1 appareil 3 voies	107 600 \$	81 000 \$	93 400 \$	
4	1 appareil 4 voies	129 400 \$	-	-	
5	2 appareils ; ou 3 voies / 2 voies ; ou 3 voies / 3 voies	206 800 \$	125 300 \$	133 200 \$	
FUSIBLE DE PROTECTION		MONTANT PAR FUSIBLE OU GROUPE DE FUSIBLES			
6	1 fusible	7 260 \$	7 260 \$	-	
7	3 fusibles	18 400 \$	18 400 \$	-	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES					
<ul style="list-style-type: none"> • Lignes 1 à 5 : Ces prix incluent la main-d'œuvre et le matériel pour l'installation d'un appareil de sectionnement. • Lignes 6 et 7 : Ces prix incluent la main-d'œuvre et le matériel pour l'installation d'un fusible ou d'un groupe de fusibles de protection. 					

Tableau II-L – Prix liés à une alimentation temporaire

		ALIMENTATION EN BASSE TENSION		
TYPES D'INTERVENTION		MONTANT PAR INTERVENTION		
ALIMENTATION TEMPORAIRE EN AÉRIEN		Monophasée	Triphasée	
1	Ajout d'au maximum 2 portées de câble basse tension	1 150 \$	1 380 \$	
2	Ajout d'un transformateur - de 25 kVA et moins - de 50 kVA et plus	2 920 \$	9 660 \$	
		4 510 \$	14 800 \$	
3	Ajout d'au maximum 2 portées de câble basse tension et ajout d'un transformateur : - de 25 kVA et moins - de 50 kVA et plus	4 070 \$	11 000 \$	
		5 940 \$	16 200 \$	
ALIMENTATION TEMPORAIRE EN SOUTERRAIN		200 A	320 OU 400 A	600 A OU PLUS
4	Raccordement temporaire en souterrain, sans ajout de câble, sans modification de la ligne, avec ou sans l'installation d'un anneau pour branchement souterrain de service temporaire	850 \$	850 \$	850 \$
5	Avec ajout d'au maximum 30 m de câble	4 890 \$	6 770 \$	8 580 \$
MESURAGE TEMPORAIRE - MONTANT PAR APPAREIL				
6	Basse tension monophasée (120/240 V), sans transformation	340 \$		
7	Basse tension triphasée (347/600 V), sans transformation	530 \$		
8	Basse tension monophasée (120/240 V), avec transformation	860 \$		
9	Basse tension triphasée (347/600 V), avec transformation	1 470 \$		
10	Moyenne tension	3 780 \$		
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				

- Lignes 1 à 5 : Ces prix incluent le démantèlement.

Tableau II-M – Allocation monétaire, taux et coût du capital prospectif

ALLOCATION POUR ALIMENTATION AÉRIENNE DE 5 MVA OU PLUS EN MOYENNE TENSION		
1	Allocation	359 \$ / kW
2	Prime d'ajustement de l'allocation	72 \$ / kW
TAUX DES FRAIS ET PROVISIONS DE LA GRILLE DE CALCUL DÉTAILLÉ DU COÛT DES TRAVAUX		
Composantes	En aérien	En souterrain
3	Frais d'acquisition	2,0 %
4	Frais de gestion de contrats	2,4 %
5	Frais de gestion des matériaux	22 %
6	Frais de matériel mineur	11 %
7	Frais d'ingénierie et de gestion des demandes	24 %
8	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	Global : 19 % Avec droit de passage : 16 % Sans droit de passage : 21 %
9	Provision pour le réinvestissement en fin de vie utile	Sans droit de passage : 12 % ¹
COÛT DU CAPITAL PROSPECTIF		
10	Coût du capital prospectif	5,248 %

¹ La provision pour le réinvestissement en fin de vie utile en aérien sans droit de passage constitue un ajout ; voir la pièce HQD-4, document 3 révisée, section 2.2.2.